

enville

à Frontignan la Peyrade



Du nouveau
dans
votre magazine

A
VOIR
PAGE 3



4
dossier

Jeunesse : Engagée pour l'avenir

2
Combat >
Pour plus
de tranquillité

14
En clair >
Logements
pour tous

22
Portrait >
Stéphanie Vabre :
Le sport, son équilibre

combat

Alors que l'installation de caméras de vidéoprotection aux entrées/sorties de ville se prépare, **le budget destiné à l'implantation du dispositif en cœur de ville est avancé d'un an.** Elles viennent renforcer les équipements de la police municipale.

Pour plus de tranquillité



De juin à l'automne 2017, une étude technique et financière sur l'installation de la vidéo protection dans la commune, menée par le cabinet montpelliérain spécialisé EMSYS, a porté sur le cœur de ville, le centre de La Peyrade et les entrées/sorties de la commune. Le coût global du déploiement sur l'ensemble de ces secteurs a été évalué à 500 000 €. Validé à l'unanimité par l'observatoire citoyen de la tranquillité publique, le projet a été découpé en plusieurs phases. Les caméras, dotées d'un système automatisé d'identification de plaques d'immatriculation des véhicules et de contrôle de la vitesse vont être installées aux 6 entrées de ville, à partir du mois de mars et pour 4 mois de travaux, pour un coût de 140 000 €.

S'effectueront également la mise en place de l'infrastructure de transfert et stockage des données et la formation des agents la Ville. Dans le même temps, suite aux récents cambriolages et actes de vandalisme dont ont été victimes certains commerçants, la Ville a aussi décidé d'accélérer l'installation des caméras en cœur de ville. Ainsi, le boulevard de la République, la place Jean-Jaurès, les rues Anatole-France, Lucien Salette et Saint-Paul ainsi que le rond-point Gambetta vont être équipés. A La Peyrade, l'avenue Célestin-Arnaud et le rond-point

Maréchal-Juin, suite aux travaux du boulevard urbain, en seront également dotés. En 2020, les parkings de proximité du cœur de ville seront

aussi concernés. Des caméras mobiles sont également à l'étude. **Coût de l'opération en 2019 : 215 000 €.**

Les ondes de la discorde

Les opérateurs de téléphonie mobile sèment le trouble avec leurs projets d'installation d'antennes relais à Frontignan. Free a choisi l'avenue d'Ingril dans le quartier de la plage pour en installer une. En juillet 2017, la Ville la refuse pour non-respect de la règle de hauteur maximale. Mais Free obtient satisfaction devant le juge. La Ville lui oppose un nouveau refus, motivé par la nécessité d'effectuer le raccordement électrique par voie souterraine. Free argue de son obligation de couverture de réseau et le tribunal autorise la construction. La Ville modifie les hauteurs autorisées. Cet été, le maire a pris un arrêté contre le projet d'une autre antenne derrière la salle de l'Aire, et reste mobilisé, aux côtés des riverains, comme, au lieu-dit les Peyrières, en Gardiole, où le projet de l'opérateur Orange est pour l'heure arrêté.

📄 Informations consultables sur : www.frontignan.fr/mon-quotidien/urbanisme/antennes-relais/

édito

Lettre à Christophe Castaner



Pierre Bouldoire
Maire

Frontignan,
le 15 février 2019

M. Christophe Castaner
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Monsieur le ministre,

«Le commissariat de secteur existant dispose de tous les atouts pour répondre efficacement aux sollicitations de l'ensemble des habitants de votre commune», m'écrivait en avril 2018 votre ministère, répondant ainsi à mon énième courrier sur ce dossier essentiel de la sécurité des biens et des personnes à Frontignan la Peyrade. Je m'inscris en faux de cette affirmation qui fait fi de la réalité du terrain d'une ville française moyenne et périurbaine de 22521 habitants, chef-lieu de canton et 6^e des 342 communes de l'Hérault, 21^e commune des 4487 d'Occitanie.

Frontignan dépend de la circonscription de sécurité publique (CSP) de Sète qui compte 150 agents pour 56130 habitants. Environ 10% de cet effectif n'est pas en poste (maladies, congés, formations). Le commissariat de secteur de Frontignan comprend officiellement 5 agents mais seuls 3 sont effectivement présents. Donc, alors même que nous représentons plus de 40% de la population de cette CSP, nous ne bénéficions que de la présence de 2% des forces de police nationale de notre territoire.

A titre de comparaison, la CSP d'Agde qui couvre uniquement cette commune de 27681 habitants bénéficie d'un commissariat fort de 90 agents présents 24h/24h. Certes, cette station balnéaire accueille 150.000 personnes à partir du mois de mai et jusqu'à 250.000 en juillet-août, là où Frontignan ne fait que doubler sa population sur la même période. Mais la différence des moyens de police nationale mis en œuvre sur deux villes littorales de taille similaire traduit une inégalité certaine sur notre territoire.

La présence policière sur notre commune est indissociablement liée à la lutte efficace contre l'insécurité et le sentiment qui en découle. Tout ne peut se régler à partir de Sète, d'autant que les difficultés de circulation entre les deux villes, pourtant géographiquement contigües, ainsi que l'étendue de la nôtre, compliquent et ralentissent toute intervention, même de nuit.

La situation ne peut plus rester en l'état.

.../...

Il est désormais important que vous preniez acte du nécessaire renforcement du poste de police de Frontignan afin que l'Etat contribue à nouveau à sa juste place aux missions de sécurité publique qui reposent aujourd'hui quasi-exclusivement sur le service de police municipale.

Nous ne pouvons continuer à la fois à être des acteurs volontaristes – l'augmentation de 8 à 21 policiers municipaux en 10 ans, armés et organisés en brigades de nuit ; la création d'un 2^e poste de police municipale ; la mise en place de la vidéoprotection pour un budget de 500.000€ ; la mise à disposition d'un agent communal à temps plein pour l'accueil au commissariat de secteur ; une participation financière de 30.000€ à la rénovation de ce bâtiment ; une collaboration PM/PN exemplaire ; une multitude d'actions de prévention... - et se voir écarter de la mise en place des dispositifs «zone de sécurité prioritaire» (ZSP) et «police de sécurité du quotidien» (PSQ) ainsi que de la possibilité tant de renforts - aucun des 14 policiers de la CSP arrivés en novembre 2017 n'est sur la commune - que de soutiens financiers - le FIPDR ne viendrait pas soutenir notre déploiement vidéoprotection. Alors que dans le même temps, les communes qui ne font en rien les mêmes efforts humains et financiers se voient dotées de moyens supplémentaires...

Que faut-il donc faire, monsieur le ministre, pour que vous entendiez la voix des communes périurbaines ? Faut-il que nous nous désengagions ? Faut-il un incident majeur ?

Il faut 7 policiers supplémentaires au poste de police de Frontignan. Ils seraient ainsi 12 pour travailler dans des conditions décentes, là où ils étaient déjà 10 en 2013. Les agents en poste effectuent un travail remarquable mais se trouvent souvent en difficulté pour effectuer de simples missions de terrain ou des investigations plus complexes. La complémentarité avec le commissariat central de Sète en serait ainsi renforcée ainsi que celle avec la police municipale de Frontignan.

Les citoyens de Frontignan la Peyrade, attentifs à l'injustice qui leur est aujourd'hui faite, attendent des décisions rapides et conséquentes de votre part. Ne leur laissez pas penser que vous les abandonnez.

Certain de votre engagement sur ce dossier, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Pierre Bouldoire
Maire
1^{er} vice-président
du conseil départemental
de l'Hérault

République Française
Département de l'Hérault
Commune de Frontignan

Hôtel de Ville - BP 308 - 34110 Frontignan la Peyrade Cedex
T 04 67 18 50 00 - F 04 67 18 51 08
www.ville-frontignan.fr

Votre magazine EnVille fait peau neuve !

Sa formule est désormais trimestrielle pour vous proposer de nouvelles rubriques avec plus de contenu, un dossier plus complet et une double page « la ville en clair ». Il est désormais imprimé avec des encres végétales sur papier sans bois à partir de 100% de fibres recyclées. Un procédé qui a permis d'éviter de consommer 46 393 litres d'eau et 2574 kWh d'énergie pour ce numéro.

dossier

Faire ensemble



Un site pour tout savoir www.frontignan.fr Un site pour tout sav

Avec 30% du budget communal réservé aux moins de 25 ans, les actions menées avec et pour les jeunes visent toujours à contribuer par l'action publique à la formation de femmes et d'hommes autonomes.

pour se construire soi-même



R

attaché désormais à la direction Education et parentalité pour garantir une continuité éducative, le service jeunesse poursuit la politique menée auprès des plus petits, notamment dans les écoles. Ainsi, c'est lui qui accompagne les jeunes de 10 à 25 ans, avec toujours l'ambition de leur donner les moyens d'agir pour se révéler. Eveiller leur conscience sur les enjeux de notre époque, aiguïser leur sens critique et leur capacité d'analyse, développer aussi leur créativité et leur désir d'engagement sont autant d'objectifs qui fondent la politique jeunesse développée par la Ville.

Elle s'appuie sur 4 axes : la responsabilité, l'autonomie, la citoyenneté et l'engagement. Car il ne s'agit pas d'occuper les jeunes mais

bel et bien de construire avec eux leur propre chemin, en redonnant toutes leurs chances à ceux qui en ont le moins, grâce à des accompagnements « sur mesure ». Au point info jeunes/PIJ, à l'espace Kifo, au

centre les Mouettes l'été, au sein du conseil municipal des jeunes/CMJ ou encore dans les dispositifs de mobilité internationale, c'est aussi en transversalité avec les autres services municipaux (culture, sports, techniques, adulte-relais...), et tous les partenaires, dont la MLIJ*, que le service jeunesse accompagne les jeunes. Au travers de nombreux projets, chacun peut partager ses idées et ses problèmes, et s'inscrire

ainsi dans un parcours individuel et collectif qui lui permet de trouver sa propre voie, de construire sa liberté.

« Soutenir les jeunes dans leurs projets personnels et professionnels, c'est leur donner les outils pour bâtir un avenir meilleur pour eux et les autres »

**Youcef El Amri,
maire adjoint
délégué à la
jeunesse**



* La Ville a mis gratuitement à disposition de la MLIJ des locaux rénovés (10 000 € de travaux), deux fois plus spacieux que les anciens, pour accueillir plus de jeunes et permettre la mise en place de nouveaux ateliers, notamment la *Garantie jeunes*. Mais le gouvernement a annoncé la dilution des missions locales au sein de Pôle emploi, réduisant considérablement tous les services supplémentaires et spécifiques apportés aux jeunes.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Un rétroviseur côté gauche
- Un compteur kilométrique
- Avertisseur sonore homologue
- Feux de croisement feux arrière rouge
- Une plaque d'immatriculation
- Un gilet jaune

Les documents que le conducteur doit avoir sur lui :
Le permis AM.
La carte grise du véhicule.
Le certificat d'assurance.

JEUNES & RESPONSABLES à 34km



Amendes encourues :
 Défaut de rétroviseur, d'éclairage, d'amortisseurs : De 45€ à 180€
 Conduite d'un cyclomoteur modifié : 135€
 Non-respect du port du casque : 135€
 Non port des gants : 45€

SD - 001-PA

SECURITE ROUTIERE TOUS RESPONSABLES

ASSOCIATION PROTECTORAUX MOTO 31

SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX DE FRONTIGNAN

Frontignan la Peyrade

« Le calendrier est quelque chose d'utile, que tout le monde utilise, sur lequel nous avons inscrit l'essentiel des règles de sécurité routière, celles qui concernent le plus les jeunes : l'équipement et la consommation d'alcool. Comme il s'adresse aux élèves de 5e, nous avons fait quelque chose de simple et pratique pour réviser le BSR. »

Ethan Wayne, 15 ans

Jeunes et responsables

Alors que les accidents de la route restent la 1^{ère} cause de mortalité chez les jeunes, la Ville a mis en place avec eux des actions de sensibilisation à la sécurité routière, sur les pratiques à risque : non port du casque, dépassement abusif, conduite en état d'ivresse...

En partenariat avec les polices (municipale et nationale), les sapeurs-pompiers, des associations de prévention routière et une auto-école, chaque année, le service jeunesse propose à une douzaine de jeunes de bénéficier d'un accompagnement pour passer gratuitement le permis AM, qui permet de conduire un cyclomoteur de 50cm³ maximum. En contrepartie, ils conçoivent des supports pédagogiques de sécurité routière pour

sensibiliser aux risques et dangers de la route. Après avoir réalisé des courts-métrages, plaquettes d'information, saynètes de théâtre forum, panneaux-photo..., c'est un calendrier de poche que les jeunes ont créé en 2018. Il sera distribué à près de 600 collégiens, futurs conducteurs potentiels, lors des interventions du service jeunesse dans les 3 collèges de la commune (Les Deux Pins, Simone-de-Beauvoir et Sainte-Thérèse) et le lycée Maurice-Clavel.

+ **Des moyens pour agir**
 Avec un budget de 30 000 € en 2018, dont 1/3 financé par la Ville et 2/3 par le Département, le fonds d'aide aux jeunes/FAJ permet de contribuer au financement de projets de jeunes majeurs non scolarisés, domiciliés sur la commune et ayant de faibles ressources (ou les parents). En 2018, ils étaient 47 à percevoir une aide pour des projets de formation, de logement ou encore relatifs à la mobilité, notamment pour le permis de conduire. Des actions collectives sont aussi financées par le FAJ, comme des ateliers sur la santé ou des regroupements pour passer son code avec 60 €.

+ **Bien dans son corps, bien dans sa tête !**
 Responsables sur la route mais aussi, au quotidien, pour sa santé, celle des autres et celle de la planète, c'est l'objectif du Forum santé bien-être. Une rencontre biennale organisée sous la houlette de la Ville, en partenariat avec le Département, pour sensibiliser aux notions de bien-être, de vivre ensemble, d'environnement et informer sur l'accès aux droits. Plus d'une vingtaine de stands d'informations et d'ateliers sur la santé, la sexualité, la nutrition, l'hygiène, les addictions, la gestion du stress, les gestes qui sauvent... sont proposés à plus de 500 élèves des collèges de la commune et du lycée Maurice-Clavel.

Jeunes et autonomes

Trouver sa voie, réaliser ses projets, se faire une place... autrement dit devenir autonome, est souvent un chemin difficile. Le service jeunesse propose à chaque jeune qui le souhaite une aide et un accompagnement dans la construction et la réussite de son projet.



Le couloir de l'école des Terres blanches a été repeint avec 4 jeunes dans le cadre d'un chantier éducatif fin 2017.

« La 1^{ère} fois que je suis allé au Point info jeunes, c'est sur les conseils de la MLJ, parce que je ne savais pas trop quoi faire. Au PIJ, on a beaucoup parlé de ce que j'aimais ou pas et des difficultés que je rencontrais. J'ai d'abord participé à un chantier éducatif d'un mois, sur les décors du Festival du roman noir, avec d'autres jeunes de la ville et aussi des étrangers. C'était super. Ensuite, j'ai occupé un emploi saisonnier au service logistique. D'un naturel très réservé, casanier, pas très à l'aise avec les gens, ça a aussi été une expérience très positive, qui m'a appris le travail en équipe et m'a mis un pied dans la vie active. En décembre, j'ai terminé un service civique de 8 mois à Pôle emploi. Je devais accueillir les personnes et leur faciliter l'accès au numérique. Le premier mois a été un peu dur mais j'ai été vraiment soutenu et au final, c'était génial. J'ai moins de difficultés à parler aux autres, j'ose plus, j'ai acquis de la confiance en moi et je vais suivre une formation de vendeur conseil multimédia. »

Samuel Vidal, 25 ans

Des accompagnements individualisés et différents dispositifs permettent à chaque jeune de devenir pleinement acteur de son projet. Cartes blanches loisirs pour initier de nouvelles activités collectives, notamment à l'espace Kifo, chantiers éducatifs, chantiers d'insertion, services civiques, emplois saisonniers... autant d'outils de socialisation et de valorisation des jeunes que la Ville n'hésite pas à proposer.



Frontignan, capitale occitane de la mobilité internationale

Reconnue au niveau régional pour son expérience et convaincue que les voyages sont un efficace outil d'insertion sociale et professionnelle, la Ville est la seule commune du bassin de Thau à proposer un service dédié à la mobilité internationale. Point Europe du réseau de la maison de l'Europe de Montpellier et membre du réseau d'acteurs de mobilité Eole-Occitanie, elle donne aux jeunes de véritables moyens de voyager, dans le cadre des jumelages, des services volontaires européens/SVE, des chantiers d'insertion internationaux ou encore avec le réseau culturel 7 Sois 7 Luas. À ce jour, hors voyages scolaires ou associatifs, plus de 200 jeunes de la commune sont déjà partis en Italie, au Portugal, en Espagne mais aussi en Grèce, Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, République Tchèque, Maroc... Chaque année, début mai, la Ville propose le Forum de la mobilité européenne *Bougeons nos frontières* aux collégiens et lycéens pour tout savoir de ces dispositifs. Prochain rendez-vous : jeudi 16 mai, parc Victor-Hugo.



Un salon pour bien s'orienter

Pour aider les collégiens à s'orienter au mieux, la Ville organise, chaque année, le salon des métiers et des formations, en partenariat avec les collèges Les Deux-Pins et Simone-de-Beauvoir, le lycée professionnel Maurice-Clavel, le centre d'information et d'orientation/CIO de Sète et le Conseil départemental de l'Hérault. Une vingtaine d'établissements scolaires, d'organismes de formation et d'apprentissage et autant de représentants des métiers et filières professionnelles sont présents. 400 visiteurs ont participé à cette 5^{ème} édition qui s'est déroulée le 4 février, salle de l'Aire.



Jeunes et citoyens



Le skate-park : théâtre de projets fédérateurs

Lieu de rencontres et terrain de jeu privilégié des jeunes, le skate-park fait naître différents projets. Initié par le CMJ, le projet de restructuration du lieu et de ses modules a été discuté, à plusieurs reprises directement avec le maire. Un comité de pilotage a été constitué et une enveloppe budgétaire de 140 000€ allouée. Après 9 réunions et plusieurs mois de travail avec les services municipaux, les jeunes ont conçu un avant-projet qu'ils ont présenté eux-mêmes. Les travaux devraient commencer en mars pour s'achever en juillet. En parallèle, à l'occasion du 21^e Festival international du roman noir, l'auteur de BD Gilles Rochier et le photographe Patrice Terraz se sont donnés 3 jours pour mettre en image l'esprit du lieu et surtout de ses usagers. Ils y ont ainsi rencontré les habitués et en ont tiré des portraits à 4 mains, restitués dans un fanzine, *Terrain neutre*, édité par la Ville et distribué lors de la 15^e édition du Festipop.



Des espaces sportifs et citoyens à partager

D'autres projets citoyens ont vu le jour sous l'impulsion des jeunes. L'espace fitness, à La Peyrade, a été initié par un jeune du quartier qui a fait aboutir son projet avec l'aide du service jeunesse et des services techniques de la Ville. L'espace fitness-détente, avec tables, bancs, parasols, supports à vélos et agrès aux abords du lycée Maurice-Clavel, quai Jean-Jacques Rousseau, a été porté par 4 élèves du lycée qui ont préalablement interrogé plus de 200 lycéens sur leurs besoins quant à l'utilisation de cet espace.

Porte-parole des jeunes de la commune, doté d'un budget annuel de 3 000 €, le conseil municipal des jeunes/CMJ, composé de 20 élus âgés de 13 à 25 ans, donne son avis, fait des propositions et réalise des actions pour améliorer la vie des habitants, notamment des jeunes.

Créé au printemps 2009 pour renforcer et encourager la participation des jeunes à la vie locale et à la pratique démocratique, mais aussi permettre au conseil municipal « adulte » de mieux prendre en compte leurs attentes, le CMJ a vu naître des projets et de véritables vocations de citoyens parmi les quelques 80 jeunes élus au cours des 4 précédents mandats. Après des actions sur la mobilité, le handicap, les cultures urbaines, la

prévention routière, les jeunes élus ont aussi participé à la définition du projet pédagogique de l'espace Kifo, qui a ouvert ses portes en 2016 et rencontre depuis un vif succès. Les élus du CMJ 2017-2019 ont, quant à eux, participé au projet de modernisation du skate-park, au Téléthon, à la journée de lutte contre le harcèlement scolaire et à la mise en place d'un ponton de plongée à la plage.

« Je me suis intéressée au CMJ parce que l'idée de m'occuper de la ville et d'aider les autres me plaisait. J'y ai pris conscience du temps, qui est parfois très long, pour accorder tout le monde et obtenir des financements pour la réalisation de projets. A l'école, on travaillait en groupe, mais souvent entre copains, là, c'était différent. Il faut donc apprendre à écouter les autres et à réussir à trouver un consensus sur un projet, et c'est compliqué ! Maintenant je suis en fac de droit à Montpellier pour devenir avocate, donc ce que j'ai appris, va forcément me servir. Je serais amenée à écouter les gens et à trouver des compromis. Je renouvelle mon mandat cette année, afin d'aider les plus jeunes et les nouveaux élus. »

Amandine Monteiro, 18 ans



« En préparation d'un BAC photo au lycée Champollion de Lattes, je suis allée chercher de l'aide au service jeunesse pour compléter ma formation. J'ai alors obtenu une aide financière Cap jeune pour prendre des cours de photo avec une professionnelle, une fois par semaine, en plus de l'école. En contrepartie, j'ai réalisé l'exposition Je m'engage, accrochée à l'espace Kifo. C'est ma 1^{ère} exposition en dehors du lycée et c'est très gratifiant. Ça me fait connaître, les gens m'ont félicitée. C'est vraiment bon pour la confiance. En 2019, si je peux aider, je le ferais avec plaisir sans rien attendre en retour. »

Mélody Noisette, 16 ans

Jeunes et engagés

Au-delà de bien des clichés, c'est une réalité quotidienne : la jeunesse s'engage. Grandes causes, solidarité de proximité, associations, vie de quartier, projets culturels ou sportifs... les jeunes n'hésitent pas à s'investir, à donner de leur temps et de leur énergie. Une implication incitée, soutenue et valorisée, tout au long de l'année, par la Ville et ses partenaires.

A l'espace Kifo, au CMJ, dans leur établissement scolaire ou au sein des associations, les jeunes de Frontignan la Peyrade s'investissent. A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, de la Semaine bleue des personnes âgées, de la Semaine européenne du développement durable... et dans leur quotidien, ils s'engagent contre

les violences, le sexisme, le racisme, les discriminations et les clichés. Ils se mobilisent pour plus de justice, de solidarité et de fraternité. Depuis 2 ans, en décembre, les jeunes de la ville ont choisi de le montrer avec la semaine de l'engagement ponctuée de plusieurs temps forts, notamment une exposition photo, portraits de jeunes Frontignanais.es engagé.e.s.

+ 5€ Pass' Kifo
Il ouvre l'accès aux activités de loisirs proposées par le service jeunesse, accès illimité à l'espace Kifo, séjours à thème et tarifs réduits toute l'année à la piscine, aux spectacles de la saison culturelle et de la scène nationale du bassin de Thau, au CinéMistral ainsi que dans de nombreux commerces de la ville.

+ Ensemble, on est plus fort
Pour soutenir les projets des jeunes, la Ville s'entoure de partenaires, notamment les associations, dont APS34, l'association de prévention spécialisée, les établissements scolaires, la mission locale d'insertion des jeunes/MLIJ, la caisse d'allocations familiales/CAF ou encore le Département de l'Hérault.

+ Cap jeunes
Chaque année, le Conseil départemental de l'Hérault contribue, par une aide financière, à l'aboutissement d'initiatives citoyennes et bénévoles menées par des jeunes de 11 à 25 ans, dans des domaines tels que le sport, la culture, la solidarité, l'environnement, la mobilité, l'animation... En 2018, 25 jeunes de tous les quartiers de la commune, soutenus par les services de la Ville, ont perçu un total de 11 400 € (15% de l'enveloppe totale) pour réaliser leurs projets : 10 pour le BAFA, 1 pour le permis AM, 8 pour du matériel ou des cours photo/vidéo, 2 pour l'achat d'un ordinateur et 4 pour l'achat de matériel de sport.

c'est arrivé

Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur Internet

www.frontignan.fr

Novembre



Chœurs de jumelles

Après un concert de la chorale frontignanaise *Swing & Co* à Pineda de mar, celle de la jumelle espagnole, *Filde gospel cor*, a été accueillie à Frontignan. **Les 2 chorales ont offert un concert** en l'église Saint-Paul, **le 10**, à plus de 350 personnes, en présence de Sabine Schürmann, adjointe déléguée à la culture et aux jumelages.



Tradition portugaise

Plus de 500 personnes se sont rassemblées salle de l'Aire, **le 10**, pour **la Fête de la châtaigne** (magusto), organisée par l'association portugaise culturelle de Frontignan, autour des châtaignes grillées et de la soupe verte (caldo verde), au rythme du groupe folklorique *Lembraças* de Portugal, en présence de nombreux élus dont Sabine Schürmann, adjointe déléguée à la culture et aux jumelages et Davis Jardon, élu délégué aux festivités.



4^e jumelage : M'Diq, la Marocaine

Après avoir dévoilé la plaque des jumelages dans le parc Victor-Hugo, **le 17**, c'est en salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, que Pierre Bouldoire, maire de Frontignan, et Ahmed El Morabit Soussi, député-maire de M'Diq au Maroc ont officiellement **signé la convention de jumelage** qui unit les 2 villes, en présence du consul du Maroc, Ahmed Agargi, des représentants des associations Les Méditerranéennes (Frontignan) et le Cendep (M'Diq) initiateur du jumelage et des délégations des autres jumelles.



Projets internationaux

A l'occasion du jumelage avec M'Diq, en plus des rendez-vous festifs et culturels, les délégations de toutes les villes jumelles - Gaeta, Vizela et Pineda de mar - ont rencontré les associations locales et participé à des **réunions de travail**, notamment **le 14**, avec l'élue déléguée à la culture et aux jumelages et Youcef El Amri, adjoint délégué, pour construire des projets communs.

En bonne santé !

Près de 500 élèves des collèges de la commune et du lycée Maurice-Clavel ont participé au **3^e Forum santé bien-être** organisé, **le 23**, pour et avec les jeunes, sous la houlette de la Ville, en partenariat avec le Département de l'Hérault. Santé, sexualité, bien-être, nutrition, hygiène, sport, addictions, respect des différences, gestes qui sauvent... autant de sujets abordés sur plus de 20 stands d'informations et ateliers.



Seconde main solidaire

Organisées **le 25** par le CCAS, les **Puces aux jouets** ont accueilli 65 stands, salle de l'Aire. En présence de Michel Arrouy, adjoint délégué à l'accès au logement, à la santé publique et à la justice sociale et de nombreux visiteurs, cette 17^e édition a permis d'offrir aux bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire 195 places de cinéma au CinéMistral et 60 bons d'achats pour les enfants à la librairie « La plume bleue ».



Centenaire de la Grande Guerre

Après la commémoration du centenaire de l'armistice, le 11, écoliers, collégiens et lycéens de la commune ont célébré, **le 13**, le **104^{ième} anniversaire de la mise en berne du drapeau de l'Hôtel de Ville** - décidée en novembre 1914 par le conseil municipal - au monument aux Morts de la place Jean-Jaurès. Ils se sont réunis en présence des élus de la Ville, dont Jean-Louis Patry, élu délégué au devoir de mémoire et aux cérémonies patriotiques et Claudie Minguez, 1^{ère} adjointe déléguée à l'éducation et à la parentalité et de ceux du conseil municipal des jeunes/CMJ. A cette occasion, les enfants et les jeunes ont lu d'émouvants témoignages et correspondances de poilus frontignanais. De nombreux rendez-vous ont marqué le dernier acte de ces commémorations : grande exposition dans l'ancien réfectoire du groupe scolaire Les Lavandins visitée par plus de 1000 personnes, édition du livre *Frontignan la Peyrade : une société dans la guerre*, par la Ville et animation vidéo projetée sur l'église Saint-Paul.





Faciliter votre quotidien

Une réunion de présentation aux parents de **l'Espace Famille municipal**, a eu lieu **le 4** à la salle Voltaire. Youcef El Amri, maire-adjoint délégué à la jeunesse a dévoilé ce nouvel espace numérique destiné à faciliter les démarches liées au quotidien des enfants.



Cinéma en centre-ville

Le projet de création d'un **miniplexe de 6 salles** dans les anciens chais Botta a été présenté par Charles Vintrou et Priscilla Schneider, porteurs du projet, à plus de 200 personnes **le 10**, au CinéMistral, en présence de Pierre Bouldoire.

Il a ensuite été débattu avec les riverains, **le 20**, en présence du maire, de l'adjointe déléguée à la culture, Sabine Schürmann, et de l'élu délégué aux conseils de quartier, Jean-Louis Bonneric.



Liaison douce

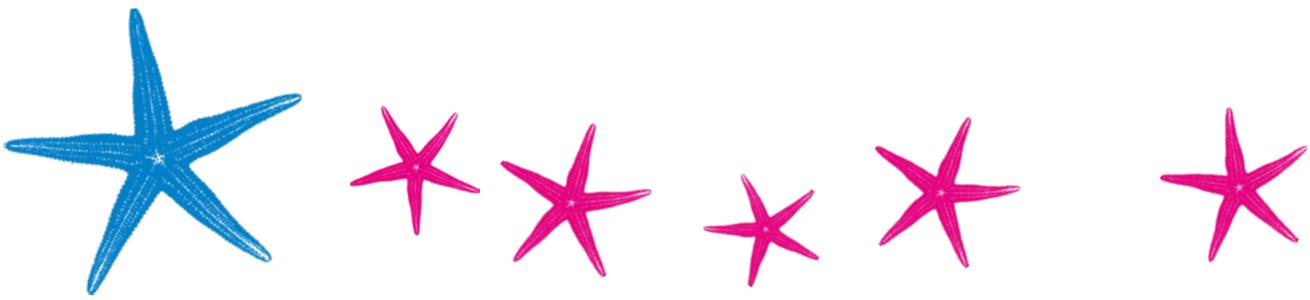
De nombreux élus, dont le maire, Pierre Bouldoire, et l'adjoint délégué à la voirie, aux travaux et au cadre de vie, Michel Granier, ont visité avec les riverains,

l'aménagement de la montée du mas Reboul, totalement transformée et sécurisée avec piste cyclable, cheminement piéton et espaces paysagers, **le 15**.

Energie durable distinguée

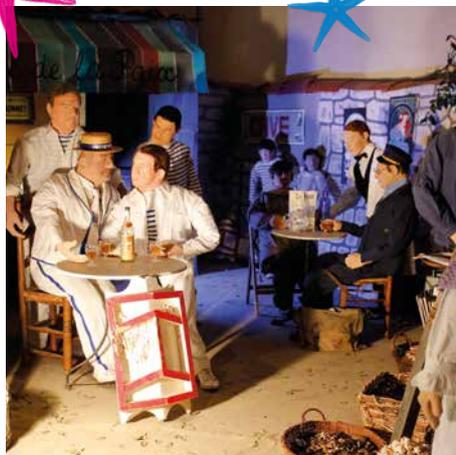
Le 17, la Ville a été récompensée pour ses initiatives en faveur de la transition énergétique, tout particulièrement pour le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge des Près-Saint-Martin et son soutien à la coopérative citoyenne Fronticoop. En salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, **le Prix énergies citoyennes** a été remis aux élus, notamment Loïc Linarès, délégué au développement durable et Michel Sala, délégué au patrimoine culturel.





Du 1^{er} décembre au 6 janvier, *Fin d'année en fête !*

Des marchés de Noël au grand bain méditerranéen en passant par la crèche géante, la boutique éphémère, la cérémonie des talents sportifs, les veillées, spectacles, animations, parades, ateliers, cadeaux et surprises... avec les associations et les commerçants, **plus de 40 rendez-vous festifs, culturels, traditionnels, commerciaux, solidaires et toujours conviviaux** ont réuni plus de 20 000 personnes, des tout-petits aux plus anciens.



Pour y voir plus clair sur les grands dossiers de la ville, une rubrique pour démêler le vrai du faux, le pour du contre, en laissant la parole à...

L'accès au logement pour tous

Les habitations à loyer modéré répondent au droit fondamental du logement inscrit dans la constitution française. Mais pour certains détracteurs, leur attribution reste opaque et inégale. Décryptage...



On compte 1871 logements sociaux sur le territoire communal, dont 29 dans le parc privé et 1743 dans le parc public, répartis comme suit par bailleur : 1374 par Hérault Habitat, 192 par Erilia, 32 par ICF Sud-Est Méditerranée, 65 par Promologis, 29 par Un Toit pour Tous et 51 par FDI Habitat.

Un peu plus d'1/3 de la population de Frontignan la Peyrade est locataire, dont 14% d'un logement social. A ce jour, 80% des habitants de Frontignan sont éligibles aux conditions d'accès au logement social. 1000 dossiers sont en attente auprès des bailleurs sociaux. Pour maintenir une bonne santé de ces HLM, des travaux d'entretien et de rénovation (BBC, bâtiments basse consommation) sont effectués régulièrement.

Un check-up bien mérité !

Un vaste chantier est en cours à la résidence Calmette, des bâtiments construits dans les années 60. « C'est une réhabilitation en 2 temps pour une amélioration du confort de vie des locataires » indique Dominique Melin, directeur développement à Hérault Habitat. La première tranche de travaux concerne 28 logements situés au 1 rue des Rossignols. Ils ont commencé le 21 janvier pour une durée de 10 mois et un budget total de plus d'1M€. Il s'agit d'une rénovation énergétique du bâtiment, avec la réfection des enduits, des sols et peintures, changement des menuiseries, des chaudières et mise aux normes électriques. Le second chantier concerne 5 bâtiments et 127 logements (rénovés une 1^{ère} fois en 1992). Ces travaux ont démarré le 17 octobre dernier pour une durée de 10 mois. Coût global : 4,8 M€. C'est un projet d'amélioration énergétique, avec isolation, étanchéité de la toiture et des murs. Mais aussi la pose de protections solaires et de brises vues en façade. Le traitement des pieds d'immeubles, avec des enrochements et des ganivelles, rappelle l'ambiance de nos plages. Une économie sur la consommation d'énergie pour les locataires de 30 à 45 € selon le type de logement.



Parole à ...

Michel Platzer chargé du logement d'ATD Quart Monde.

« Pour notre mouvement, il est nécessaire de revoir totalement le système d'attribution des logements sociaux. »

Depuis 2007, la loi instaurant le droit au logement opposable (loi Dalo) reconnaît un droit au logement décent aux personnes qui ne peuvent y accéder par leurs propres moyens. Or le système financier et économique actuel du logement social ne permet pas aux familles les plus démunies d'en bénéficier. Dans les critères d'attribution, la commission vérifie en priorité si les postulants gagnent assez d'argent pour pouvoir payer le loyer. C'est un point de blocage qui devrait être supprimé ! ATD propose d'inverser la priorité, en s'assurant d'abord que les ménages auront de quoi vivre. Nous prônons une refonte complète de la politique des loyers qui devraient être calculés en fonction des ressources des bénéficiaires.

A savoir, accorder un logement aux familles les plus modestes et ensuite leur fixer un loyer en fonction de ce qu'elles peuvent payer.

Les ressources doivent être des données qui servent à calculer le montant du loyer et non à accorder ou pas le droit d'entrer dans le logement. Il faut revoir également le système financier car les sociétés HLM ont besoin d'argent pour rembourser leurs emprunts.

Nous sommes face à un pouvoir public qui est schizophrène, il accorde un droit au logement mais crée des conditions impossibles pour y accéder.

Il décide régulièrement d'augmenter les places d'hébergement d'urgence pour accueillir ces familles auxquelles il interdit, de fait, l'accès à un vrai logement. »

Le vrai du faux ❌

Le maire ne donne des logements qu'à ses amis...

❌ **Non, ce n'est pas le maire qui décide de l'attribution des HLM ! Ce rôle revient aux commissions d'attribution.**

Toute personne qui effectue une demande HLM se voit attribuer un numéro unique d'enregistrement valable chez tous les bailleurs sociaux. C'est la commission d'attribution des logements (CAL) de chaque bailleur qui décide de l'affectation des logements sous conditions de ressources, définies au niveau national et selon ses critères propres. Elle est constituée de membres avec voix délibérative, 6 titulaires et 6 suppléants désignés par le conseil d'administration, dont un représentant des locataires, le maire de la commune (ou son représentant) sur laquelle sont situés les logements à attribuer, le représentant de l'Etat, les présidents des établissements publics de coopération intercommunale/EPCI et des membres avec voix consultative : un représentant désigné par des organismes bénéficiant de l'agrément relatif à l'ingénierie sociale, financière et technique, un représentant des CCAS et les réservataires (un organisme qui finance la construction de logements sociaux bénéficie en retour d'un droit de réservation sur une part des logements construits qu'ils attribuent aux candidats locataires qui leur en font la demande) non membres de droit. Elle se réunit à intervalles réguliers. Les 6 membres désignés de chaque commission élisent en leur sein, à la majorité absolue, le président de la commission d'attribution.

✅ **Jean-Pierre Amans, est administrateur de la confédération syndicale des familles/CSF** « je siége à ces commissions depuis de nombreuses années. Toutes les demandes de logement sont traitées avec la plus grande équité. Toute attribution s'effectue en fonction de la personne, de son plafond de ressources, de son handicap, de sa vieillesse, de l'ancienneté de sa demande... Les membres de la commission attribuent le logement à l'issue d'un vote à la majorité. »

Nouveaux logements

La 25 janvier dernier, Hérault Habitat a inauguré deux nouvelles résidences, Le Clos Saint-Antoine et Terres Blanches II.

Située 5 bis rue de la Madeleine, la résidence Terres Blanches II comprend 12 logements répartis du T2 au T4, pour un coût total de 1,5 M€. Réalisée en différents volumes de formes simples en R+1, cette résidence s'intègre parfaitement avec les autres bâtiments existants. De son côté, la résidence Le Clos Saint-Antoine permet à 55 familles de se loger. Elle est répartie en 2 ensembles, avec 8 T2, 28 T3, 16 T4 et 3 T5. Le premier ensemble de logements s'élève en R+2 sur le socle de l'agence départementale de la solidarité et le second regroupe trois bâtiments. Coût total de l'opération : 6,5 M€.

Les élus de la Majorité

Défendre le service public culturel de proximité

Depuis 1998, Frontignan la Peyrade mène une politique active de soutien au cinéma. Il y a 20 ans, nous avons investi 400 000 € pour la création du CinéMistral, unique salle de 152 fauteuils qui accueille désormais chaque année 57 000 spectateurs. Cette réussite nous a conduits à favoriser son extension, dans le même esprit de découverte et de partage qui participe grandement au succès de notre salle labellisée Art&Essai et jeune public. En 2013, la commission départementale d'aménagement cinématographique/CDAC émettait un avis unanime pour un projet de miniplexe de 6 salles et 981 fauteuils en cœur de ville, dans l'ancien chai Botta. Un projet avorté notamment pour une raison : la promesse opportune faite dans le cadre des municipales par le maire candidat de Sète au porteur de projet de pouvoir construire un cinéma en cœur de ville de Sète ! Mais nous, élus, spectateurs, et bien sûr l'équipe du CinéMistral, nous n'avons pas baissé les bras, d'autant qu'entre temps, nous avons continué à investir en cœur de ville, berceau où s'exprime aussi tout à la fois la vie citoyenne, économique et sociale. Nous avons rénové les halles, créé la Maison de services au public, développé la halte plaisir...

Résultat, en octobre 2018, un nouveau projet de création d'un miniplexe de 6 salles (744 fauteuils), Première Cinémas, toujours au chai Botta, porté par les actuels exploitants du

CinéMistral, a été validé par la CDAC par 5 voix contre 2 - celles de Sète aggro et du SMBT. Dans la foulée, 4 recours contre ce projet ont été déposés par Sète aggro, la Ville de Sète, la SA Elit et le SMBT, autant d'entités présidées ou co-présidées par François Commeinhes. Dans le même temps, la SA Elit, gestionnaire mandaté par la Ville de Sète pour la gestion du fonds de commerce du Comoedia, attribue un contrat à VEO liant la gestion des cinémas de Sète à la future construction d'un multiplexe à Balaruc les Bains, dans la zone commerciale Balaruc Loisirs. Le 28 février 2019, la CDAC examinera le dossier de construction du multiplexe VEO Archipel de Thau, avec 8 salles et 1082 fauteuils. D'ici avril, la commission nationale se prononcera sur les recours contre le projet frontignanais.

Culturel et citoyen, physiquement et financièrement accessible à tous, le projet mobilise et fédère de nombreux habitants et spectateurs d'ici et d'ailleurs réunis au sein d'un comité de soutien qui ne cesse de grandir et d'agir, pour défendre une qualité de vivre ensemble essentielle à notre ville. La pétition qu'ils ont lancée, et que nous soutenons pleinement, a déjà recueilli plus de 3000 signatures. Le miniplexe est aussi fortement défendu par les associations de cinéphiles, les professionnels du cinéma et les partenaires et compagnons de route du CinéMistral, qui partagent cette même définition du cinéma : un lieu de rencontres et d'échanges, un lieu de vie ouvert sur le monde. Retrouvez et signez la pétition sur nouveau-cinema-frontignan.com.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

Bonne et heureuse année 2019

Le groupe d'opposition « Frontignan Bleu Marine » tient à souhaiter à l'ensemble des habitants de Frontignan-La Peyrade, une belle et heureuse année 2019, pleine de bonheur et de réussite. Après 5 ans de présence aux conseils municipaux, mais également aux conseils communautaires, nous tenions à remercier l'ensemble de nos concitoyens de nous avoir fait confiance tout au long de ces mandats, nous apportant en outre tout leur soutien lors des élections qui suivirent, avec des résultats électoraux plus qu'honorables, démontrant ainsi toute notre implantation sur Frontignan. Cette période de fin d'année a vu le peuple de France se soulever massivement, contre les dernières mesures gouvernementales dévastatrices et contre un Président de la République méprisant.

Cette année 2019 va également marquer le début de la campagne électorale des élections municipales de mars 2020. Ce n'est pas dû au hasard si nous avons fait au fil des ans d'aussi bons résultats électoraux sur la commune. Après un quart de siècle de gestion de Pierre Bouldoire, force est de constater que les frontignanais gardent cependant le sens des réalités, en constatant au quotidien toutes les difficultés et les problèmes liés à ses choix politiques.

Bien trop longue serait la liste des doléances, qu'importe, l'avenir est devant nous et il est impératif de le préparer le plus sereinement possible. Nous connaissons les méthodes qu'utilisera Pierre Bouldoire pour conserver la majorité, mais en ce qui nous concerne, nous continuerons toujours à privilégier la transparence avec tous les habitants de la commune.

Nous savons déjà que nous allons assister, durant cette année de

campagne, aux mêmes stratégies utilisées par la majorité depuis 25 ans ! Ainsi les équipes d'employés municipaux vont triplement s'activer pour nettoyer, réparer, reboucher, etc. Rien de bien nouveau, du grand classique !

Comme à l'accoutumée, la majorité de Pierre Bouldoire va redoubler d'attention pour les personnes âgées, visiter les maisons de retraite et l'IME de La Peyrade, faire des promesses, etc. Nous allons voir également certains élus sortir la boîte « à bisous », « caresser » les populations porteuses de voix électorales (le jumelage avec la ville de M'Diq au Maroc n'est absolument pas dû au hasard), fermer les yeux sur la cabanisation sauvage, faire le tour des habitations pour faire des campagnes de dénigrement des potentiels candidats et enfin multiplier les coups de communication, en publiant moult journaux vantant le « Fait du Prince » !

Bref tout le registre habituel, dont la majorité est passée maîtresse en la matière, faut l'avouer. Il est évident que ces stratégies ont toujours bien fonctionné, tout au long de ces longues années. 2019 sera donc une année très importante pour l'avenir de notre ville et de ses habitants. En effet, notre commune serait-elle vraiment condamnée à devenir inévitablement une ville-dortoir avec une gestion d'un autre siècle, ou doit-elle au contraire, de par ses atouts, se tourner vers le futur dans les meilleures conditions possibles ?

Le groupe « Frontignan la Peyrade Bleu Marine »

Marcel Viguié nous a quittés

Marcel Viguié s'en est allé, le 10 février 2019, à l'âge de 93 ans. Instituteur à l'école de garçons de Frontignan puis à celle des Terres blanches, musicien accompli, il fut, dès 1955, à l'origine de la création de l'ensemble instrumental et choral l'Alouette, qu'il dirigea jusqu'en 2012, et qui a compté jusqu'à 70 membres de tous âges. Apprécié de tous, d'une simplicité exemplaire, il a ainsi formé des générations de Frontignanais.es au plaisir de la musique.

Paula Leitao, qui bénéficie d'un droit d'expression individuel, n'a pas fait parvenir de contribution.

services

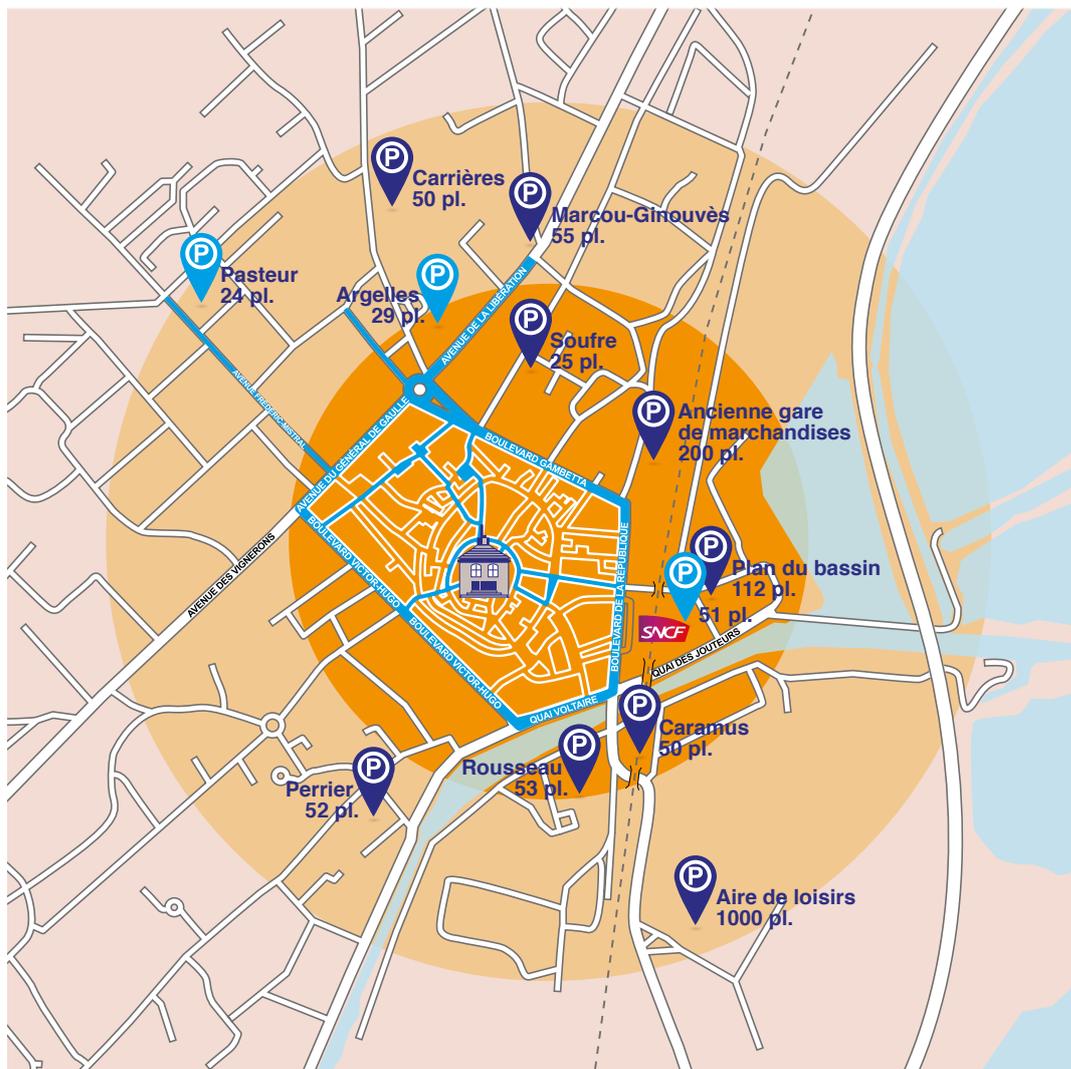
publics

Avec 5200 stationnements, Frontignan la Peyrade est la seule ville du département à maintenir la gratuité. Près de 2000 places sont à disposition dans les parkings et la zone bleue réglementée pour mieux profiter du cœur de ville.

Répartis dans les parkings de proximité tout autour

du cœur de ville, 1586 places de stationnement (limité à 7 jours) sont disponibles à moins de 10 minutes du cœur de ville. A deux pas de la médiathèque Montaigne, le parking Cité Marcou-Ginouvés, inauguré en 2018, est passé en zone blanche en janvier. L'avenue de la Libération prolonge désormais la zone bleue, constituée de 496 places réglementées (stationnement limité à 1h30, du lundi au vendredi). 9 arrêts minute (stationnement limité à 20 mn) permettent les livraisons et courses rapides. Au total, avec les rues en zone blanche, près de 2 500 places de stationnement de proximité permettent aux automobilistes de garer leur véhicule, pour pleinement profiter des commerces et services du centre ville, zone de rencontre limitée à 20 km/h pour donner la priorité aux piétons. Des conditions à respecter pour profiter de toutes ces places : respecter les emplacements, la durée de stationnement et la pose du disque, sinon vous êtes passible d'une amende de 35 à 135 €.

Ici, on stationne gratuit !



 Parking
 Parking et voirie zone bleue

 5 mn à pied depuis la place de l'Hôtel de Ville
 10 mn à pied depuis la place de l'Hôtel de Ville



L'office de tourisme confirme son classement d'excellence

Décroché pour la 1^{ère} fois en 2013, ce classement en catégorie 1 atteste du plus haut niveau de qualité de services. Publié ce mercredi 9 janvier par le préfet de l'Hérault, l'arrêté de renouvellement est valable pour les 5 prochaines années. Cette décision récompense le professionnalisme de l'office de tourisme et de ses équipes en matière d'accueil, de diffusion de l'information touristique, notamment en langues étrangères, de promotion du territoire, de développement local, d'animation et de conseil aux vacanciers comme aux socio-professionnels. Elle reconnaît également la politique touristique engagée par la Ville depuis de nombreuses années, qui s'appuie sur les

atouts naturels de la commune comme en témoigne aussi son classement en *station de tourisme*, plus haute distinction touristique, attribuée par décret ministériel du 1^{er} juin 2015.

Taxe de séjour : ce qui change en 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de collecte de la taxe de séjour changent pour les hébergements non classés (y compris les hébergements labellisés Clévacances et Gîtes de France ainsi que les hôtels non-classés). Le montant de la taxe sera désormais calculé au pourcentage.

 **Pour en savoir plus sur la taxe de séjour : frontignan.taxesejour.fr**

Par ailleurs, tous les propriétaires offrant à la location un hébergement ou une chambre d'hôte doivent obligatoirement se déclarer sur la plate-forme **declaloc.fr**

Odeur de soufre

Afin de mesurer la qualité de l'air et déterminer la source de l'odeur de sulfure d'hydrogène au bord du canal, quai Jean-Jacques Rousseau, la Ville autorise Atmo Occitanie à maintenir l'installation de sa remorque mobile au niveau de la bande de terrain communal située entre le chemin VNF et l'ancienne raffinerie pour poursuivre ses investigations jusqu'au 31 mars 2019.



Déchets verts

Suite à la suppression par Sète agglo des bennes à déchets verts à Frontignan plage en juillet dernier, la Ville a sollicité un concours financier pour maintenir ce service à la population. Estimant que les « *usagers peuvent se rendre aisément à la déchetterie des Près-Saint-Martin* » et que « *la convention qui lie l'agglo et la Ville ne concerne que les encombrants* », Sète agglo a refusé.

Lotos des associations

Le tirage au sort des dates et heures des lotos associatifs a été effectué par Jean-Louis Patry, élu délégué à l'administration générale, en présence des présidents et représentants des associations, à la Maison des seniors Vincent-Giner.

 **Retrouvez les dates et horaires des lotos sur frontignan.fr**

Termites

Des termites ont été détectées aux alentours du gymnase Roger-Arnaud à La Peyrade. Alors que la Ville a aussitôt traité le site, déjà sous surveillance, elle rappelle aux habitants que la lutte contre les termites nécessite une action collective. Il est donc demandé aux habitants du secteur, mais aussi à l'ensemble de la population, d'être vigilants et de surveiller leur logement. Tout occupant (ou propriétaire) qui repère des indices de présence de termites dans son logement, doit en faire la déclaration en mairie. Pour les parties communes des immeubles en copropriété, c'est le syndic de copropriété qui doit faire cette déclaration.

Pour rappel, en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un état parasitaire du bâtiment (document valable 6 mois) relatif à la présence de termites est joint au dossier de vente (art. L.271-4 du code de la construction et de l'habitation -CCH). Ce diagnostic doit être bien évidemment réalisé par un professionnel certifié.

 **Retrouvez plus d'infos et le formulaire de déclaration sur frontignan.fr**

Elections européennes

Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 en France. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. La date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. Pour cette élection, les citoyens français et les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France pourront voter.

**Renseignements :
Etat-civil 04 67 18 50 22**

Lumière sur les tennis

L'éclairage des tennis Jean-Pagliai, avenue des Carrières, a été refait et amélioré. 8 projecteurs à led, plus économes en énergie, offrent désormais un meilleur confort de jeu en soirée. Une visite inaugurale s'est déroulée le 23 février, précédée d'un tournoi de padel.

Coût : 17 300 €

Des services pour le public, en bref

FRONTIGNAN
CONNECTÉE

Etat-civil : rendez-vous en ligne

Avec ses 2 stations d'enregistrement des demandes

de passeports et cartes nationales d'identité biométriques, le service état-civil a délivré plus de 4500



documents l'an passé. Pour faciliter les démarches des administrés, il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne. Il suffit de se connecter, choisir le lieu de rendez-vous (Maison Voltaire, avenue Victor-Hugo ou mairie annexe de La Peyrade, avenue du Maréchal-Juin), le jour et l'heure.

 frontignan.fr/etatcivil



Au top numérique

Les 29 et 30 janvier, alors qu'il participait au 1^{er} congrès national des

élus au numérique à Paris, Michel Sala, élu délégué aux nouvelles technologies et à l'e-administration, s'est vu remettre la plus haute distinction du label, pour la politique numérique de la Ville, lors de la 20^e édition de la cérémonie du label national territoires, villes et villages Internet. Avec près de 800 experts, élus et professionnels, locaux et nationaux présents, ces rencontres constituent le plus grand événement annuel français dédié aux politiques publiques numériques.

carnet

OCTOBRE

Naissances

Lucas de Jessica Barré et Thierry Miquel. Giulia de Maylis Di Campo et Yann Allegre. Léana de Christine Clermont. Lina de Salima Afassi et Ahmed El Makrini. Myla de Morgane Serra et Jean-François Anchel. Melya de Camille Beulé et Razik Dahou. Télya de Sandy Gasc et Serge-René Labeau. Maïwenn d'Olivia Boileau et Damien Seguy. Sawsene de Najet Amokhtari et Hakim Ouarchiou. Myla de Charlyne Boriés et Ludovic Segulier. Noélie de Marina Bartalini et Florent Barillet. Lolyna de Sabrina Guet et William Cochet. Cézanne d'Elise Peltier et Harold Gaucher. Eléa de Marine Grau et Jérémie Vinter. Amir de Manal Nadif et Réda Ors. Chloé de Marie Navarro et Geoffrey Tual. Livia de Laetitia Redon et Mathieu Ahivi. Cosmo d'Amélie Amilhau et David Roulleau. Rio d'Amélie Amilhau et David Roulleau. Ambre d'Amélie Andreu et Nicolas Sanfelix. Milàn de Célia Cauquil et Clément Chauvin. Iris de Florine Muller Simon Philip.

Mariages

Emilie Campos et Nicolas Manna. Margaux Ghionne et Loïc Kremser. Claude Bonte et Geneviève Lacroix.

Décès

Michel Reynaud. Jean Brun. Aimée Montané épouse Maraval. Juliette Sellés veuve Munoz. Robert Maïgron. Justin Gillet. Antoine Martinez. Marguerite Oziol. Armando Lopes. Josiane Ciffre épouse Caubel. Serge Gallier. Gisèle Caravaca épouse Ferrier. Raymond Aguila. Louise Bousquet veuve Brigliozzi. Jean-Paul Balta. Juan Lorenzo Sebastiana. Yvette Louandre épouse Caramalis.

NOVEMBRE

Naissances

Morgane d'Isabelle Grandclément et Julien Escrig. Antoine de Sandrine Perez et Ludovic Cardoso. Salvador de Maria Iribas et Pierre Rivet. Maëlle de Stéphanie Martinod et Benjamin Box. Léo de Marion Cros et Romain Leygnadier. Eden de Leslie Gogniat et Renaud Jouanny. Mady d'Angélique Faucherot et Fodie Dimbaga. Lucas de Laetitia Lopez et Nicolas Thegarid. Maxence d'Aurélié Simon et Jérémie Turchi. Mélina d'Anaïs Brun et Jordan Nappi. Rebecca de Juliana Deleria et François Fusillier. Hugo de Laura Licciardi et Jean-Marc Jurek. Esteban de Laurie Sachy et Miguel Martinez. Emma de Elodie Huet et Sébastien Rousseaux. Evan de Marie-Noëlle Russo et Joël Agache. Raylé de Julie Bastide et Emmanuel Martinez. Liam de Margaux Llorente et Maxime Loyer. Rawane d'Alexandrine Salles et Bakary Mbaye. Carla de Carole Gely et Sébastien Plion. Maysson de Cindy Romo. Julien de Laetitia Bréda et Pierre Guillemain.

Mariages

Marion Brun et William Martin. Joëlle Rocchetti et Yannick Visticot. Arnaud Bertrand et Nathalie Cahuzac.

Décès

Christian Acier. Jocelyne Navarro épouse Puech. Daniel Gallardo. Roger Houitte. Jeannette De La Casa épouse Belasco. Colette Grailles épouse Courbassier. François Pedreno. Mireille Esclusa veuve Massix. Louis De Lataulade De Laas. Alain Dupuy. Josephine Garcia épouse Bosco. Simone Grimm épouse Leonor. Yvette Crovisier veuve Voisin. Simone Galabert épouse Dalmagne. Robert Bennasar. Joséphine Puertas veuve Schumann. Simone Isidore épouse Caumette. Jean Naud. Serge Gibaja. Georges Lamps. Sylvie Pouget. Simone Cros veuve Bonomo. Louis Guiraud. Jean-Claude Barre. Patrick Gonnet. Marie Garcia veuve Garcia. Joséfa Bueno veuve Mosségui.

DÉCEMBRE

Naissances

Evan de Sandy Mallet et Armand Reynes. Éléna de Valérie Rossocelo et Thomas Vandercamère. Tahani d'Hadami Aissaoui et Monir El Hadafe. Iris d'Anaïs Jousseau et Jordan Mabileau. Neyla de Souad Chahoui et Younise Hamdaoui. Poé d'Anouchka Corbillon et Mathieu Roy. Anaïs de Fanny Theule et Patrice France. Célio d'Anissa Sebiane et Lucas Marin. Lara-Fernanda d'Yuleiky Pena Pérez et Anthony Estruga. Théa de Maud Durlot et Guillaume Parisi. Noam de Christine Ramirez et Karim Nedellec. Ambre de Laurie Manes et Damien Hénocque. Victoria d'Ornella Bonfils et Anthony Messeguer. Andréa de Virginie Blanc et Sébastien Roussely. Liham d'Emilie Marois et Damien Lasserre. Nathan de Joëlle Garcia et Mayke Delcambre. Johan de Joëlle Garcia et Mayke Delcambre. Ella de Camilla Medeiros Dias et Romain Remacly.

Mariages

Mickaël Herchin et Fanny Plessis. Cathy Combettes et Pascal Diago.

Décès

Claude Limon. Jean-Pierre Gautier. Micheline Reynes veuve Bresson. Philippe Lefèvre. Pierre Legros. Marcelle Gallinaro veuve Tréboulou. François Mourlevat. Eliane Decker veuve Callea. René Allera. Yves Cennamo. Jacqueline Yonque veuve Germain. Yvonne Dijol veuve Cros. Boujjar El Chadlaoui. Alberte Schoettel veuve Pilato. Nathalie Flament. Viviane Jacques veuve Nicolas. Lucie Vincent veuve Guerrero. Serge Delplanque. Joseph Carrasco. Alice Girones épouse Roca.

quartiers

envie



Les travaux de requalification de l'avenue Célestin-Arnaud en boulevard urbain ont commencé. Ils vont redessiner l'entrée de Ville et le centre de La Peyrade pour un partage de l'espace public plus sûr et plus agréable à vivre.

Faisons la route ensemble



Après l'aménagement des avenues de la Libération, des

Vignerons, de la Résistance, du Maréchal-Juin et la Montée du mas Reboul, au total 2,3 km pour un coût de 10 M €, la transformation de l'ancienne route nationale en boulevard urbain a débuté fin janvier à La Peyrade. Présentés en réunion publique le 7 novembre dernier aux riverains et aux commerçants, les travaux, estimés à 1,3 M € et réalisés par Malet (groupe Spie Batignolles), sont destinés à apaiser la circulation, faciliter l'accès aux commerces et services et créer des espaces de rencontres partagés et sécurisés. Ainsi, comme sur les autres tronçons, après que tous les réseaux aient été enterrés, la chaussée sera entièrement refaite avec réduction de la largeur des voies pour réduire la vitesse automobile et élargir les trottoirs. Sur un plateau surélevé, un grand parvis piéton sera créé devant les commerces.

Le chantier se déroulera sur 4 mois, en 3 phases principales de travaux :

- **du 4 février à mi-mars** (6 semaines) : démolition/réalisation trottoir et stationnements Nord. La circulation s'effectuera à sens unique (sur ancienne voie nord) sortant vers Sète avec déviation du trafic entrant par la RD 600 et la route de Balaruc.
- **de mi-mars à fin avril** (7 semaines) : démolition/réalisation trottoir et stationnements Sud. L'impact sur la circulation sera le même que pour la phase 1 avec maintien du sens de circulation sortant vers Sète

et déviation par RD600 et route de Balaruc dans l'autre sens.

- **de fin avril à fin mai** (3 semaines) : démolition/réalisation de la chaussée. Fermeture totale de la circulation de transit.

Des aménagements provisoires sont prévus durant les travaux, notamment la voie de desserte de la cité Marcou au Nord qui est matérialisée sur la place Gabriel-Péri depuis le giratoire Maréchal-Juin jusqu'à l'avenue de la Victoire, en sens unique entrant, et la voie de desserte sud, réalisée en enrobé sur l'ancien terrain stabilisé (aire d'accueil

des cirques) de l'avenue de la Victoire vers l'avenue du Stade, en sens unique sortant. Elle est délimitée par des enrochements.

Durant les travaux, les commerces accueillent leur clientèle, la collecte des déchets et les transports collectifs et scolaires sont maintenus. Pour la période de fermeture totale, les arrêts sont déplacés aux extrémités du chantier.

Pour tous renseignements : boulevard.urbain@frontignan.fr

En cas d'urgence, les riverains peuvent contacter le 06 84 16 07 39 ; les commerçants le 06 84 53 50 42

Cœur de ville

Maison des loisirs créatifs

Dans les locaux de l'ancienne école Sainte-Thérèse rachetés par la Ville, rue Paul-Doumer - 300m² sur 2 niveaux agrémentés d'une cour de 200 m² - les travaux ont commencé : certaines parties ont été démolies et désamiantées. La fin des travaux est prévue pour juillet afin d'offrir aux associations et leurs adhérents un espace adapté aux pratiques artistiques et culturelles dès la rentrée. Cabinet d'architectes : Artelabo

Coût prévisionnel : 740 000 €

Terres blanches

Rue Condorcet

La partie dégradée du trottoir a été remplacée par un cheminement piéton, en enrobé, aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite/PMR. Marqué au sol, ce cheminement sera sécurisé par la pose de potelets en bois.

Coût : 35 000 €

Clairette enrobée !

Rue des Terres blanches, les travaux de reprise d'enrobé sont aussi terminés au niveau de l'impasse de la Clairette.

Coût : 8 000 €



Sécurisation de la rue de la Coste

Fruits de la collaboration entre la Ville, le conseil de quartier Carrière/Les 2 Pins et les riverains, les aménagements sont terminés. Réorganisation du stationnement sur un seul côté, création d'une chicane et réduction de la largeur de la chaussée pour réduire la vitesse des véhicules et un cheminement piéton sécurisé par une centaine de potelets assurent désormais des déplacements plus sereins pour tous.

Coût : 90 000 €

La Peyrade

Salle de sport

Le conseil départemental de l'Hérault a validé la construction d'une halle de sport sur les Hierles pour le collège Simone-de-Beauvoir. La Ville est en négociation pour acquérir le terrain qui jouxte le collège pour le mettre à disposition du Département. La halle de sport sera utilisée par les collégiens et les associations sportives locales.

Frontignan plage

Accessibles à tous !

Trois passages surbaissés pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés sur les trottoirs de l'avenue Vauban, entre le giratoire et le centre nautique municipal.

Coût : 10 000 €

Tous quartiers

Côté commerces

Manoa, boutique de bijoux, accessoires et vêtements, avenue des vigneron ; **Mer & rivière**, magasin de pêche, centre commercial les Portes du Muscat, avenue du Maréchal-Juin et **Bon appétit**, chef à domicile, www.bonappetit.store, ont ouvert leurs portes. 8 à 8 est devenu **Vival**, épicerie, place de l'hôtel de ville, Bio éveil est devenu **Bio mag nature**, boulevard de la République et Le point chaud d'Intermarché, avenue Maréchal-Juin, est devenu **Le fournil du boulanger**.

Plantation d'arbres

Si 2 platanes de l'avenue du Maréchal-Juin ont dû être abattus au niveau de la mairie annexe de La Peyrade car leurs racines endommageaient les réseaux d'eaux usées, 36 arbres sont actuellement en cours de plantation : 17 tamaris avenue Jean-Mermoz, 2 oliviers parking de la montée du mas Reboul, 3 poiriers à fleur avenue des Viviers, 3 savonniers avenue Pasteur, 3 frênes à fleurs avenue de la Résistance, 2 chênes verts parking du cimetière avenue Rhin et Danube, 2 cyprès florentins avenue du Maréchal-Juin, 1 faux poivrier, 1 tilleul et 1 frêne à fleur et 1 magnolia crèche Roger-Michel avenue du Stade.

Coût : 5 000 €

Distributeurs de canisacs

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Les propriétaires de chien sont donc tenus de procéder au ramassage des déjections de leur animal. Pour faciliter ce geste citoyen, la Ville a installé plus de 60 distributeurs de canisacs (13 à la plage, 10 à La Peyrade, 10 dans l'écusson et 28 répartis dans Frontignan). Pour rappel, le non-respect de cette obligation est une infraction passible d'une contravention de 68 €. **Si vous souhaitez l'implantation d'un nouveau distributeur près de chez vous, contactez votre conseil de quartier.**

Coût d'un distributeur : 310 €

Stéphanie Vabre, 46 ans. Elle est membre du club de triathlon, le Tri Run de Frontignan depuis 9 ans. En 2016, elle revêt le dossard de secrétaire de l'association.

Le sport, son équilibre



Stéphanie se réjouit du nombre croissant d'adhérents

depuis 4 ans « nous dépassons les 90 membres, et les inscriptions féminines augmentent, avec à ce jour, une quarantaine de filles. » Une belle performance pour un club qui fête cette année ses 20 ans. Axé au départ sur la course à pied, il s'est orienté sur le triathlon. Le club propose 6 entraînements par semaine. Stéphanie courait un peu en solo et pratiquait le tennis en compétition régionale. « J'ai intégré le club grâce à un ami. J'ai arrêté le tennis, commencé à courir de façon plus régulière et je me suis mise aussi à la natation, grâce à l'entraîn contagieux qui règne dans le club, je me suis vite prise au jeu. » Stéphanie commence les marathons sur route, les trails et boucle en juillet dernier, le marathon du Mont Blanc : 44 km en 9 heures. Elle a aussi participé au raid des Amazones en 2015 à Bali « c'était une super

expérience ! C'est le seul raid nature itinérant à travers le monde, 100 % féminin. Réparties par équipe de 3, on enchaîne pendant 6 jours des épreuves de course à pied, VTT, canoë, trail et tir à l'arc. » Sportive accomplie, épouse et maman d'une fillette de 12 ans, elle a su trouver un équilibre « mon mari me suit sur les courses, il pratique le badminton et comprend parfaitement ma motivation, nous faisons du VTT ensemble et ma fille fait des compétitions de GRS. Ce sont parfois des sacrifices le week-end car nous nous levons tôt, mais sans jamais tomber dans l'excès non plus car je tiens à conserver une vie sociale. » C'est donc avant tout une hygiène de vie pour Stéphanie, elle fait attention à ce qu'elle mange mais s'accorde aussi des petits excès. « Je n'aurais jamais cru un jour pouvoir réaliser tout ça ! C'est génial, cette envie de se surpasser, c'est une émotion qui monte à chaque fois, un sentiment de bien-être. »

Le club organise la 8^e édition du Trail des Lucioles, le 9 mars. Un trail de nuit en autonomie complète : 7km solo et 14 km solo ou duo. Inscription : www.ats-sport.com. Frontignan sera pour la 3^{ème} année consécutive ville étape du FitDays MGEN, le 8 juillet. Un triathlon, en individuel ou en équipe, aux côtés des élites sportives. Inscription : www.fitdays.fr

Conseils de quartiers, conseil municipal des jeunes/CMJ, conseil des sages, observatoire citoyen de la tranquillité publique, conseil citoyen... Des citoyens agissent pour améliorer le quotidien de tous.

Un panneau dans chaque quartier

Alors que le conseil de quartier Mas de Chave avait demandé la mise en place d'un panneau d'affichage, la Ville a proposé l'installation de supports d'information dans chacun des 11 quartiers, avec un plan et les noms de rues du quartier sur une face, les informations du conseil sur l'autre. Une enveloppe supplémentaire de 8 000 € allouée par la Ville a permis leur fabrication. L'installation est en cours.

« Pour les Terres blanches, le panneau a été posé là où nous l'avions demandé car nous estimons qu'il sera bien vu, par le plus grand nombre. C'est très bien, nous sommes satisfaits. »

Martine Meillan, présidente du conseil de quartier Terres blanches



Plan local d'urbanisme au menu



Le conseil des sages s'est réuni le 15 novembre dernier, à la maison des seniors Vincent-Giner. Après avoir rapidement évoqué le calendrier des travaux du boulevard urbain à La Peyrade, Claude Léon, élue déléguée à l'aménagement du territoire, a présenté le nouveau plan local d'urbanisme approuvé par le conseil municipal en septembre.

« Cette présentation du PLU était très intéressante. Nous avons appris beaucoup de choses sur le projet politique de la Ville. Beaucoup d'informations, de questions et de réponses pour une séance très dense. Nous allons donc bientôt nous réunir de nouveau pour débattre ensemble de tout cela. »

Anne Besse, présidente du conseil des sages

Le vin chaud du mas de Chave

Le 19 décembre, pour fêter ensemble la fin de l'année, à l'initiative du conseil de quartier, plus d'une quarantaine d'habitants se sont rassemblés rue des Marguerites, une des rues les plus illuminées de chaque fin d'année, en présence de nombreux élus dont Yannie Coquery, élue référente du conseil de quartier.



« Nous nous sommes retrouvés autour de vins, rouges et blancs, chauds, de jus d'orange chaud, de toutes sortes de tartes salées et sucrées et de bretzels « faits maison » par une habitante du quartier pour un moment de partage très convivial. »

Philippe Donès, président du conseil de quartier Mas de Chave

Déploiement de la vidéosurveillance

Lors de la séance de l'Observatoire citoyen de la tranquillité publique/OCTP du 12 décembre, Ange Grignon, élu délégué à la sécurité et à la tranquillité publique, a fait part de l'avancée du dispositif de vidéo surveillance dont le conseil des sages avait approuvé l'implantation à l'unanimité. Les caméras seront installées en avril.

« Trop peu de personnes étaient présentes pour cette unique séance de l'année. Il n'y avait aucun commerçant qui aurait pu nous dire les problèmes qu'ils rencontrent encore à ce jour. Dans l'ensemble nous avons eu des réponses à nos questions, mais nous aimerions être mieux et plus souvent informés. »

Martine Malpierce, membre de l'OCTP

FRONTIGNAN AFFICHE LES COULEURS

c'est déjà
~~DEMAIN SERA~~
MOBILE
BIENVEILLANT
RICHE
NAUTIQUE
RENOUVELABLE
COLLECTIF

WWW.FRONTIGNAN.FR
f @VILLEFRONTIGNANOFFICIEL @VILLE_DE_FRONTIGNAN



Création PatteBlanche

enville
à Frontignan la Peyrade

Magazine municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Tél. 04 67 18 50 00.
www.frontignan.fr. Directeur de la publication : Pierre Boulidoire. Rédaction et photos :
Direction communication, Marion Ricard, Tiziana Annesi. Maquette : Delphine Bonnet.
Mise en page : Julie Jourdan. Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Imprimerie Maraval



CE MAGAZINE EST IMPRIMÉ AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES SUR PAPIER SANS BOIS À PARTIR DE 100% DE FIBRES RECYCLÉES. UN PROCÉDÉ QUI A PERMIS D'ÉVITER DE CONSOMMER 46 393 LITRES D'EAU ET 2574 KWH D'ÉNERGIE POUR CE NUMÉRO.